

# AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX. ENCADRANT - CONCEPTEUR (AIPR)

## PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

## PROGRAMME

- L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier
- Votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux
- La réglementation DT (Déclaration des travaux)
- DICT (Déclaration d'intention de commencement de travaux)
- Principaux points de repères
- Guichet unique et emprise du projet
- La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux)
- Le Guide Technique
- Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT – DTDICT conjointes)
- La réalisation des investigations complémentaires
- La préparation du projet et des travaux
- Régime simultané
- L'exécution des travaux
- Le marquage-piquetage
- Cas particulier des travaux urgents
- Les ATU (Avis de Travaux Urgents)
- La reconnaissance sur le terrain
- Classe de précision cartographique

### Modalités d'évaluation : Examen

Examen de compétences par QCM AIPR sur postes informatiques du client

### Attestation de compétence

Attestation de compétence après réussite au QCM, permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR Encadrement des opérations



### Publics

Entreprises espaces verts,  
Collectivités,  
Concepteurs paysagers



### Financements

Entreprise, OCAPIAT,  
VIVEA, autofinancement



### Tarif / Dates

Consulter le calendrier



### Durée de la formation

1 jour - 7 heures



### Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



### Mode de validation

Formation réglementée  
permettant l'obtention d'un  
certificat individuel après la  
réussite des tests



### Méthodes mobilisées

Session théorique en salle